CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE DES 4 VENTS

110, ROUTE DE BESSIÈRES 31140 LAUNAGUET

La consultation des présentes CGF est disponible dans notre salle d'attente et sur notre site: Clinique4vents.fr

Les actes effectués au sein de l'établissement sont soumis aux présentes CGF.

MENTIONS OBLIGATOIRES

APPELLATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET ESPÈCES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITÉES

La Clinique vétérinaire des 4 vents, conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux établissements de soins,est une clinique vétérinaire pour animaux de compagnie et NAC.

110 route de Bessières 31140 Launaguet

Téléphone: 0561091810

Mail : Clinique4vents@gmail.com

Prise de RDV vaccinaux par le site Captain Vet.

SOCIÉTÉS D'EXERCICE ET RÉSEAUX PROFESSIONNELS

SELARL des 4 Vents

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Du Lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 sur RDV

Le samedi de 9h00 à 13h00 sur RDV

Fermé Dimanche et jour fériés.

PERSONNEL AFFECTÉ AUX SOINS DES ANIMAUX

Dr MEYER Philippe TLSE 85 Associé

Dr MERVIEL Alexandra TLSE CES Ophtalmologie Associée

Dr DELPIROU THOMAS NTES

Dr QUENET Enora TLSE

Mme HELOUVRY Cécile ASV diplômée GIPSA

Mme BRANGER Chloé ASV Diplômée

Mme DUNOYER Léa ASV

Mme MICHEL Jennifer ASV

PRESTATIONS EFFECTUÉES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS:

Consultations de médecine générale, chirurgie de convenance, chirurgie des tissus mous, chirurgie gynécologique, reproduction, dentisterie, ophtalmologie, analyses sanguines effectuées par nos soins avec le matériel suivant : Catalyst one , Procyte, ou effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client.

Echographie doppler et Doppler couleur, radiologie numérique (copies envoyées par mail au client).

Anesthésies générales selon les protocoles suivants sauf indications contraires dans le contrat de soins. Le protocole est choisi en fonction de la nature de la chirurgie et de l'âge de l'animal. Anesthésie flash Tranquillisation poussée Prémédication, anesthésie fixe. Prémédication, induction , relais gaz .

Délivrance de médicaments : Conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur.

Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques.

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISÉS

La surveillance des animaux hospitalisés les dimanches et jours fériés est assurée par un vétérinaire 2 à 3 fois par jour.

En cas de nécessité pour une surveillance renforcée les animaux seront transférés dans un établissement assurant une garde d'urgence et d'hospitalisation permanente 24h/24.

PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS

En cas d'urgence pour les chiens et chats, la permanence et la continuité de soins sont assurées par Vet Ugentys Toulouse Tél: 0561112131, ou par Médicabanis à L'Union Tel: 0561746507, ou à domicile par le Dr Aït Mesbah Tél: 0561112185.

Pour les NAC : Urgences NAC Toulouse Tél: 0561579963.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs sont consultables sur place et sur notre site web : clinique4vents.fr

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés. Il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation.

La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur référencement voire même leur chiffrage exact. Dans ce cas, un devis incluant des paliers financiers sera remis au client. Chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du client.

LITIGES

CROV Occitanie: 6 chemin de Limayrac 31500 TOULOUSE - 05 34 50 44 47. cro.occitanie@ordre.veterinaire.fr

RCP

La Médicale de France 15 avenue Jean Gonord Parc de la Plaine 31500 TOULOUSE

CGF

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Docteurs : MERVIEL Alexandra et MEYER Philippe .

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous relevons à l'adresse internet suivante : www.mediateur-des-entreprises.fr

RISQUE THÉRAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHÉSIQUE, RISQUE LIÉ À LA CONTENTION, CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU CLIENT

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comporte un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou, dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital du patient, par écrit sous la forme d'un contrat de soins (voir chapitre « contrat de soins »).

Le comportement agressif d'un animal nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant occasionnellement entraîner une blessure de ce dernier et ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité.

L'examen de l'animal ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

CONTRAT DE SOINS, CONDITIONS PARTICULIÈRES

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l'objet de conditions particulières non précisées ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

DÉCÈS DE L'ANIMAL

En cas de décès de l'animal, nous pouvons, si la législation le permet et si le client le souhaite, restituer le corps à fins d'inhumation.

Nous pouvons dans les autres cas assurer par l'intermédiaire de la Société ANIMACARE , Crématorium de DAMAZAN 47160 (impasse de l'Avison) l'incinération collective ou individuelle du corps. Toute demande d'incinération devra être écrite et signée par le client.

Les frais d'incinération sont à la charge du client.

ADMISSION DES ANIMAUX VISÉS PAR LA LÉGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX.

Les chiens de première et deuxième catégories sont acceptés dans notre établissement à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

ADMISSION DES ANIMAUX ERRANTS

Les animaux errants sont acceptés dans notre établissement, ils seront soignés si leur état le nécessite , puis dirigés vers la fourrière si ils ne sont pas identifiés ou si leur propriétaire légitime n’est pas joignable.

MODALITES DE REGLEMENT

Les honoraires sont payables comptant en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au client.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le vétérinaire et le client.

Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation de l’animal pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée.

Un avoir pourra être établi en cas de restitutions d’aliments non entamés et achetés depuis moins d'un mois. Les médicaments non entamés ne peuvent être repris.

Un paiement en 3 fois est disponible par l'intermédiaire de notre partenaire financier sous réserve d'acceptation de ce dernier.

Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture.

Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement par procédure de Commissaires de justice (SCP Joncour- Valès 46 rue Bayard 31000 Toulouse).